



## **TOUTATIS DAMTEC**

Version 3 / F  
102000030451

1/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

### **RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

#### **1.1 Identificateur de produit**

**Nom commercial** TOUTATIS DAMTEC  
**Code du produit (UVP)** 84472115

#### **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisation** Herbicide

#### **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Bayer S.A.S.  
Bayer CropScience  
16, rue Jean Marie Leclair  
69009 Lyon  
France

**Service responsable** E-mail : fds-france@bayer.com

#### **1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence**

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** +33(0)4.72.85.25.25  
**Numéro INRS** +33(0)1.45.42.59.59

### **RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

#### **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classement conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Catégorie 2  
H315 Provoque une irritation cutanée.

Cancérogénicité: Catégorie 2  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique: Catégorie 1  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique: Catégorie 1  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage conformément au Règlement (CE) no 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.**

Soumis à étiquetage réglementaire.

**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**



## TOUTATIS DAMTEC

Version 3 / F  
102000030451

2/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

- Aclonifène
- Clomazone



**Mention d'avertissement:** Attention

### Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.  
EUH208 Contient Aclonifène, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

### Conseils de prudence

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.  
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.  
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### 2.3 Autres dangers

Pas d'autres dangers connus.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.2 Mélanges

#### Nature chimique

Granulés à disperser dans l'eau (WG)  
Aclonifène 500 g/kg, Clomazone 30 g/kg WG

#### Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008

Nom	No.-CAS / No.-CE / REACH Reg. No.	Classification	Conc. [%]
		RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008	
Aclonifène	74070-46-5 277-704-1	Aquatic Chronic 1, H410 Carc. 2, H351 Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Acute 1, H400	50,00
Clomazone	81777-89-1	Acute Tox. 4, H302, H332 Aquatic Acute, Aquatic Chronic 1, H400, H410	3,00
Sel de sodium d'un	9084-06-4	Eye Irrit. 2, H319	5,00



**TOUTATIS DAMTEC**

Version 3 / F  
102000030451

3/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

condensat d'acide naphtalène sulfonique et de formaldéhyde			
Dodécylbenzènesulfonate de sodium	25155-30-0 246-680-4 01-2120088038-51-XXXX	Acute Tox. 4, H302 Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318	>= 1 - < 3,0
1,2-benzisothiazol-3(2H)- one	2634-33-5 220-120-9 01-2120761540-60-0003	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Skin Sens. 1, H317 Acute Tox. 4, H302 Aquatic Acute 1, H400	>= 0,005 - < 0,1
Kaolin	1332-58-7 310-194-1	Non classé	> 10,0

**Information supplémentaire**

Aclonifène	74070-46-5	Facteur M: 100 (acute), 10 (chronic)
------------	------------	--------------------------------------

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**

**4.1 Description des premiers secours**

<b>Conseils généraux</b>	S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
<b>Contact avec les yeux</b>	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

<b>Symptômes</b>	Irritation
------------------	------------

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

<b>Traitement</b>	Il n'existe pas d'antidote spécifique. Un lavage gastrique n'est normalement pas requis. Si l'équivalent d'une cuillère à soupe a été ingérée, administrer du charbon médicinal et sulfate de sodium. Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.
-------------------	--



## **TOUTATIS DAMTEC**

Version 3 / F  
102000030451

**4/12**  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

### **RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

#### **5.1 Moyens d'extinction**

<b>Appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
<b>Inappropriés</b>	Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux., En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de :, Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx), Acide chlorhydrique (HCl), Chlore

#### **5.3 Conseils aux pompiers**

**Équipements de protection particuliers des pompiers** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

**Information supplémentaire** Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### **RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

#### **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions** Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Utiliser un équipement de protection individuelle. Eloigner toute source d'ignition. Eviter toute formation de poussière.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Endiguer l'eau polluée et l'eau d'extinction. Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de nettoyage** Eviter toute formation de poussière. Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

**Conseils supplémentaires** Vérifier également l'existence de procédures internes au site.

**6.4 Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.



## TOUTATIS DAMTEC

Version 3 / F  
102000030451

5/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

### RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement. Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion** Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Mesures d'hygiène** Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Entreposer séparément les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Après le travail, se laver aussitôt les mains et éventuellement prendre une douche.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger du gel.

**Précautions pour le stockage en commun** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Se référer aux indications de l'étiquette et/ou de la fiche technique.

### RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8.1 Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Aclonifène	74070-46-5	2 mg/m <sup>3</sup> (SK-SEN)		OES BCS*
Kaolin	1332-58-7	10 mg/m <sup>3</sup> (VME)	01 2008	INRS (FR)

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

**Protection respiratoire** Porter un masque filtrant les particules (facteur de protection 4) de type EN149FFP1 ou équivalent.  
Les protections respiratoires ne doivent être utilisées que lors d'expositions de courte durée, après que toutes les mesures de réduction de l'exposition à la source ont été mises en place ( par exemple un confinement et/ou une ventilation), de manière à



## TOUTATIS DAMTEC

Version 3 / F  
102000030451

6/12

Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

maîtriser les risques résiduels. Veiller à toujours respecter les instructions du fabricant concernant le port et l'entretien des appareils respiratoires.

### Protection des mains

Veillez respecter les consignes du fournisseur de gants relatives à la perméabilité et au délai de rupture de la matière constitutive du gant. De plus, prendre en compte les conditions spécifiques de manipulation du produit ainsi que les risques de coupure et d'abrasion et la durée de l'exposition cutanée.

Laver les gants en cas de contamination. Les jeter lorsque la contamination externe ne peut pas être éliminée, lorsqu'ils sont percés ou contaminés à l'intérieur. Se laver les mains fréquemment, et systématiquement avant de manger, boire, fumer ou d'aller aux toilettes.

Type de matière	Caoutchouc nitrile
Taux de perméabilité	> 480 min
Épaisseur du gant	> 0,4 mm
Indice de protection	Classe 6
Norme	Gants de protection conformes à EN 374.

### Protection des yeux

Porter des lunettes masque (conformes à la norme EN166, domaine d'utilisation = 5 ou équivalent).

### Protection de la peau et du corps

Porter une combinaison standard et un vêtement de catégorie 3 type 5.

En cas de risques d'exposition significative, un niveau de protection plus important doit être envisagé.

Porter deux couches de vêtements dans la mesure du possible. Une combinaison en coton ou coton/polyester doit être portée sous le vêtement de protection chimique et nettoyée fréquemment par une blanchisserie industrielle.

## RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Forme</b>	granuleux
<b>Couleur</b>	jaune
<b>pH</b>	5,5 - 7 (1 %)
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Le produit n'est pas facilement inflammable.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	340 °C
<b>Hydrosolubilité</b>	dispersable
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	log Pow: 4,37 La valeur fournie concerne la matière active technique aclonifène. Clomazone: log Pow: 2,54 (23 °C)
<b>Propriétés comburantes</b>	Le produit n'est pas comburant
<b>Explosivité</b>	Non explosif
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.



## **TOUTATIS DAMTEC**

Version 3 / F  
102000030451

7/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

---

### **RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

#### **10.1 Réactivité**

**Décomposition thermique** Stable dans des conditions normales.

**10.2 Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées de stockage.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.

**10.4 Conditions à éviter** Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

**10.5 Matières incompatibles** Stocker dans l'emballage d'origine.

**10.6 Produits de décomposition dangereux** Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

---

### **RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

**Toxicité aiguë par voie orale** DL50 (Rat) > 2.000 mg/kg  
DL50 (Rat) > 5.000 mg/kg  
La valeur fournie concerne la matière active technique aclonifène.  
DL50 (Rat) 768 mg/kg  
La valeur fournie concerne la matière active technique clomazone.

**Toxicité aiguë par inhalation** CL50 (Rat) > 4,68 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
CL50 (Rat) > 5,06 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique aclonifène.  
CL50 (Rat) > 5,02 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique clomazone.

**Toxicité cutanée aiguë** DL50 (Rat) > 2.000 mg/kg  
DL50 (Rat) > 5.000 mg/kg  
La valeur fournie concerne la matière active technique aclonifène.  
DL50 (Rat) > 2.000 mg/kg  
La valeur fournie concerne la matière active technique clomazone.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Irritant pour la peau. (Lapin)  
Pas d'irritation de la peau (Lapin)  
La valeur fournie concerne la matière active technique aclonifène.  
irritation légère (Lapin)  
La valeur fournie concerne la matière active technique clomazone.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Pas d'irritation des yeux



## **TOUTATIS DAMTEC**

Version 3 / F  
102000030451

8/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (Lapin)  
La valeur fournie concerne la matière active technique aclonifène.  
irritation légère (Lapin)  
La valeur fournie concerne la matière active technique clomazone.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Peau: Non sensibilisant.

Peau: Sensibilisant (Cochon d'Inde)  
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Magnusson & Kligman  
La valeur fournie concerne la matière active technique aclonifène.  
Peau: Non sensibilisant. (Souris)  
OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions  
lymphatiques (ELGL)  
La valeur fournie concerne la matière active technique clomazone.

### **Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**

Clomazone : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  
Aclonifène : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**

Clomazone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des  
expérimentations animales.  
Aclonifène : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des  
expérimentations animales.

### **Evaluation de la mutagénèse**

Clomazone : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de  
nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.  
Aclonifène : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de  
nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

### **Evaluation de la cancérogénicité**

Clomazone : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par  
voie orale chez le rat et la souris.  
Aclonifène : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs chez les rats dans le(s)  
organe(s) suivant(s) : Cerveau.

### **Evaluation de la toxicité pour la reproduction**

Clomazone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée  
sur deux générations chez le rat.  
Aclonifène : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée  
sur deux générations chez le rat.

### **Evaluation de la toxicité pour le développement**

Clomazone : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.  
Aclonifène : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

---

## **RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

### **12.1 Toxicité**





## **TOUTATIS DAMTEC**

Version 3 / F  
102000030451

9/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

**Toxicité pour les poissons** CL50 (Poissons) = 4,87 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CE50 (Daphnia (Daphnie)) = 8,4 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**Toxicité des plantes aquatiques** CE50r (Algues) = 0,026 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h

### **12.2 Persistance et dégradabilité**

**Biodégradabilité** Aclonifène:  
Pas rapidement biodégradable  
Clomazone:  
Pas rapidement biodégradable

**Koc** Aclonifène: Koc: 5318 - 10612  
Clomazone: Koc: 139 - 562

### **12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Bioaccumulation** Aclonifène: Facteur de bioconcentration (FBC) 2.896  
Potentiel de bioaccumulation  
Clomazone: Facteur de bioconcentration (FBC) 40  
Ne montre pas de bioaccumulation.

### **12.4 Mobilité dans le sol**

**Mobilité dans le sol** Aclonifène: Immobile dans le sol  
Clomazone: Modérément mobile dans le sol

### **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Évaluation PBT et vPvB** Aclonifène: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).  
Clomazone: Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). Cette substance n'est pas considérée comme très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

### **12.6 Autres effets néfastes**

**Information écologique supplémentaire** Pas d'autre effet à signaler.

---

## **RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

### **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

**Produit** Sous réserve d'observer les règlements en vigueur et, le cas échéant, après accord avec le service de collecte et les autorités compétentes, le produit peut être transporté sur une décharge ou dans une installation d'incinération.

**Emballages contaminés** Vider, rincer et éliminer les emballages vides. Les remettre à un service de collecte spécifique aux produits professionnels comme la filière ADIVALOR, ou à un autre service de collecte spécifique comme EcoDDS pour les produits grand public.  
Les récipients non totalement vidés doivent être éliminés comme des déchets dangereux.



## TOUTATIS DAMTEC

Version 3 / F  
102000030451

10/12

Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

**Code d'élimination des déchets** 02 01 08\* déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

### RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

#### ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (ACLONIFENE, CLOMAZONE MELANGE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Code danger	90

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

#### IMDG

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (ACLONIFEN, CLOMAZONE MIXTURE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Polluant marin	OUI

#### IATA

14.1 Numéro ONU	<b>3077</b>
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (ACLONIFEN, CLOMAZONE MIXTURE )
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Marque dangereux pour l'environnement	OUI

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**  
Voir les sections 6 à 8 de cette fiche de données de sécurité.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**  
Pas de transport en vrac conformément au Recueil IBC.

### RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de**



## **TOUTATIS DAMTEC**

Version 3 / F  
102000030451

11/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

### **sécurité, de santé et d'environnement**

#### **Information supplémentaire**

Classement OMS : U (Toxicité aiguë peu probable en usage normal)

Législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (Décret n° 2014-285)

Rubrique n° 4510 : Dangereux pour l'environnement aquatique (aiguë ou chronique de cat. 1)

#### **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation du risque chimique n'est pas exigée.

### **RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS**

#### **Texte des mentions de danger mentionnées dans la Section 3**

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Abréviations et acronymes**

ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
Conc.	Concentration
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)
CE <sub>x</sub>	Concentration d'Effet pour X%
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
NE/EN	Norme européenne
UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
Cl <sub>x</sub>	Concentration d'Inhibition pour X%
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
CL <sub>x</sub>	Concentration Létale pour X%
DL <sub>x</sub>	Dose Létale pour X%
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé



## TOUTATIS DAMTEC

Version 3 / F  
102000030451

12/12  
Date de révision: 26.06.2019  
Date d'impression: 26.06.2019

MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 2015/830 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.

**Objet de la révision:** Section 3 : Composition/Informations sur les composants.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.